

## COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE

Séance plénière du 16/12/2014

### Compte rendu

#### Présents

**CLDR (23)** : Dominique Adam, Cédric Anbergen, Frédéric Baelen, André Bodson, Jules D'Alvise, Etienne de Dorlodot, Donatienne de Ruelle, Pierre Debilde, Madeleine Delval, Monique Dobrange Gustin, Christian Dominique, Denis Drousie, Georges Duquet, Francis Fortemaison, Frédéric Jeandrain, Michelle Mabile, Dominique Moroni, Claudy Noel, Claude Pirotte, René Pynnaert, Marc Remy, Hanzel Van Muylder, Vincent Weets.

**BEP** : Céline Hermans

**Agora** : Benoît Baudrier, Amandine Sente, Jérémie Dupon

**FRW (animation et secrétariat)** : Marie Burette, Dimitri Phukan

**Administration communale de Florefe** : Pierre Lemoine

**Excusés (6)**: François-Xavier Carlier, Pascale Courtois, Emmanuel Gilot, Vanessa Lombardo, Michèle Mabile, Paulette Pierard.

#### Points à l'ordre du jour

1. Approbation de l'avant-projet de PCDR
2. Programmation d'exécution des projets du lot 1
3. Choix d'une proposition de 1<sup>ère</sup> convention
4. Présentation à la CRAT – appel à volontaire

Annexes : programmation PCDR Florefe lot 1

---

#### Introduction

Le président de la CLDR, André Bodson, remercie tous les membres pour leur engagement et souligne la qualité du travail de la commission. Les membres de la CLDR sont invités par la Commune à prendre un repas ensemble préparé par Pierre Lemoine, l'agent relais communal PCDR.

#### 1. Approbation de l'avant-projet de PCDR

La CLDR approuve à l'unanimité l'avant-projet de PCDR qui sera présenté au Conseil communal en janvier 2015.

#### 2. Programmation d'exécution des projets du lot 1

La FRW présente à la CLDR une proposition de programmation pour l'exécution des fiches projets du lot 1 (document en annexe). La proposition sera examinée en détails ultérieurement afin de déterminer le programme de travail de la CLDR en 2015.

En attendant l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon et l'introduction d'une première demande de convention, la CLDR pourra déjà travailler sur les fiches projets immatériels.

### **3. Choix d'une proposition de 1<sup>ère</sup> convention**

Le Collège propose à la CLDR la fiche projet « 1.1 Revitaliser les cœurs de vie de Floreffe : place Roi Baudouin et ses abords » comme première demande de convention.

La proposition est approuvée par la CLDR.

Remarques / commentaires :

- Le réaménagement du centre de Floreffe a été évoqué à de nombreuses reprises, dans les consultations, les groupes de travail et les travaux de la CLDR. C'est un projet qui est à la croisée des chemins et qui fait l'unanimité. Les deux places (Baudouin et de Soviret) en sont le cœur.
- La Commune a déjà engagé le bureau Buur pour étudier le réaménagement du centre, cela ne sera-t-il pas un problème ?  
La question a été posée au fonctionnaire de la DGO3 (Région Wallonne) qui suit l'élaboration du PCDR de Floreffe. A priori, c'est plutôt positif et cela permettra de gagner du temps. Par contre, il est important que la CLDR soit associée à la réflexion pour la conception du projet. Le bureau Buur n'a fourni pour l'instant qu'une note d'intention. Sa démarche comprend bien la consultation des différents acteurs concernés par le réaménagement, dont la CLDR qui sera étroitement associée au projet.
- Même si les deux places du centre de Floreffe sont 2 projets distincts, il faudra qu'elles soient aménagées dans le même esprit.

### **4. Présentation à la CRAT – appel à volontaire**

Une fois le projet de PCDR approuvé par le Conseil communal, la Commune devra défendre son dossier devant la Commission Régional d'Aménagement du Territoire (CRAT). La CRAT transmettra ensuite son avis et une proposition de durée de validité du PCDR au Ministre de la Ruralité.

La FRW propose à un membre CLDR volontaire de participer à la présentation à la CRAT. La délégation comprendra des représentants de la CLDR, de la Commune, du bureau d'études et de la FRW.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Dimitri Phukan, Marie Burette.